

**Programme québécois de développement international (PQDI)**

*Le guide de présentation des propositions de projets contient des renseignements pour aider à remplir le formulaire*

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

<b>1. ORGANISME DEMANDEUR (OCI)</b>		<i>Réservé à la Direction du développement international (DDI)</i>	
Nom (selon la charte) : UPA Développement international (UPA DI)			
Adresse : 555, boul. Roland-Therrien, bureau 020			
Ville : Longueuil	Code postal : J4H 4E7		<i>N° de référence :</i>
Téléphone : (450) 679-0530 poste 8841	Télécopieur : (450) 463-5202		<i>Date de réception :</i>
Courriel : upadi@upa.qc.ca	Adresse web : www.upadi-agri.org		<i>Commentaires :</i>
Chargé de projets : Hélène Jolette	Courriel : helenejolette@upa.qc.ca		
<b>2. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		<i>Pièces :</i>	
Titre du projet : Les Savoirs des gens de la terre (LSGT) d'Haïti			
Pays : Haïti	<b>Région, ville ou village :</b> Aire d'intervention de FODES-5 : cinq sections communales limitrophes situées au carrefour de quatre départements géographiques : 4 <sup>e</sup> de Petit-Goâve (Ouest), 11 <sup>e</sup> d'Aquin (Sud), 6 <sup>e</sup> de Côtes de Fer (Sud-Est) et 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> de Miragoâne (Nippes). (voir la carte en Annexe III).		<b>Populations bénéficiaires :</b> <b>Directes 1200 Indirectes 8000</b>
<b>1. Domaines du projet en lien avec les priorités de la Politique internationale du Québec</b> <input checked="" type="checkbox"/> Formation des ressources humaines pour un % de 80 % <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des capacités de gouvernance pour un % de 20 %			
<b>2. Secteur d'intervention (selon les secteurs liés à la banque de données DDI, s.v.p. ne cochez qu'un seul secteur d'intervention correspondant à l'aspect prioritaire du projet)</b>			
<input type="checkbox"/> Activités génératrices de revenus (développement économique communautaire)		<input checked="" type="checkbox"/> Agriculture – Foresterie	
<input type="checkbox"/> Gouvernement et société civile/organisation sociale et communautaire		<input type="checkbox"/> Éducation	
<input type="checkbox"/> Santé (eau...)		<input type="checkbox"/> Environnement	
		<input type="checkbox"/> Services sociaux	
		<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)	

**Résumé descriptif** (maximum 8 lignes, doit comprendre l'**objectif** général et les principaux résultats escomptés du projet)

LSGT est un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture qui vise à réduire la pauvreté en accroissant les revenus des paysans. Il permet aux paysannes et aux paysans de se professionnaliser et de s'affirmer, individuellement et collectivement, en tant qu'artisans du développement de l'agriculture, faisant de celle-ci le moteur d'un développement rural durable. LSGT soutient le développement des petites exploitations agricoles 1) en formant les paysannes et les paysans à la base, 2) en les appuyant dans la réalisation de projets à caractère économique et agroenvironnemental ainsi 3) qu'en favorisant leur association en des groupements dynamiques qui offrent des services à leurs membres et contribuent à la conservation des ressources du milieu. Le financement du MRI viendra couvrir les dépenses terrain (dépenses de formation ou montants à verser pour les deux fonds de développement et le fonds agroenvironnemental).

**3. DURÉE DU PROJET**

**Durée:** début: 2009/09/01      fin: 2012/08/31      = 3 Année(s)      et      0 Mois  
 Année / Mois / Jour                      Année / Mois / Jour

**4. Financement**

**MRI** (Subvention maximale de 240 000 \$ sur un maximum de trois ans, voir le guide de présentation des projets PQDI)

**OCI** (Comprend la contribution de l'OCI et des autres partenaires financiers, dont l'ACDI, voir le guide de présentation des projets PQDI)

**BUDGET TOTAL DU PROJET**

**5. PARTENAIRE LOCAL À L'ÉTRANGER**

**Nom de l'organisme partenaire :** Fondation pour le Développement Économique et Social (FODES-5)

Contribution locale (estimation) :

**Nom du responsable :** Alfred Étienne, Président-directeur général

**DÉTAILS DU PROJET****1. Présentation brève de l'organisme demandeur (OCI)**

**Nom de l'organisme :** UPA Développement international

**Date d'incorporation :** 1993 / 01 / 08

Année / Mois / Jour

**Énumérez les principaux objectifs (tels qu'énumérés dans la charte) et secteurs (s) d'activités de l'organisme :**

Soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant des organisations paysannes démocratiques, la mise en place de systèmes collectifs de commercialisation et toutes initiatives structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en voie de développement.

**L'organisme a déjà travaillé dans le pays ciblé par le projet :**       OUI     NON

**L'organisme a déjà travaillé dans la région ciblée par le projet :**       OUI     NON

**L'organisme a déjà travaillé dans le secteur ciblé par le projet :**       OUI     NON

**L'organisme a déjà travaillé avec le partenaire du projet :**       OUI     NON

**Indiquez les réalisations antérieures pertinentes de l'organisme en lien avec le projet proposé :**

L'approche LSGT a d'abord été expérimentée au Sénégal à partir de 2004. Ce programme intégré de développement de l'agriculture par les paysannes et les paysans intervient à trois niveaux : 1) les paysans dans leur exploitation agricole et leur famille, 2) les groupements paysans dont ils sont membres et 3) les organisations paysannes auxquelles ils sont rattachés. On crée ainsi un effet d'entraînement transversal bien plus efficace que les traditionnels efforts de « motivation » de la base par l'élite. Chacune de ses fibres étant ainsi renforcées, c'est le tissu même du milieu paysan qui s'en trouve consolidé.

La formation est dispensée sur la base de sessions de formation régulières de courte durée. Un fonds de développement vient appuyer la formation et soutenir des réalisations concrètes afin d'assurer la pérennité des acquis de la formation. Au niveau individuel, les participants mettent en pratique leurs apprentissages en réalisant un projet d'amélioration de leur exploitation agricole. Au niveau du groupement villageois et de l'organisation faîtière, ils conçoivent et mettent en œuvre un projet de consolidation ou d'amélioration des services offerts à l'ensemble des membres. L'accompagnement de cette démarche, sur une période de trois ans pour les paysannes et paysans et de cinq ans pour leurs organisations, favorise également l'enracinement des résultats dans le milieu et leur pérennité bien au-delà de LSGT.

Le programme a débuté avec deux organisations paysannes et deux groupements. Cette première expérience s'est poursuivie avec ces mêmes organisations paysannes en y associant quatre nouveaux groupements. À la fin de 2007, LSGT s'est transportée au Bénin où UPA DI collabore avec deux autres organisations paysannes et six groupements. L'expérience du Bénin nous confirme l'adaptabilité de l'approche LSGT dans divers milieux et différents pays.

Le programme au Sénégal a déjà fait l'objet de deux évaluations favorables de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'une d'elles recommandait « que l'approche LSGT soit au cœur de la prochaine programmation (d'UPA DI) :

- approche globale qui permet de soutenir un processus de conscience, d'analyse et d'action.
- paysans et paysannes acteurs de premier plan du monde rural.
- paysans et paysannes individuellement et collectivement artisans de leur propre développement et de celui de leur milieu.
- renforcement des capacités de tous les acteurs, de la base jusqu'à la cime. »<sup>1</sup>

Voici ce qu'un autre rapport d'évaluation disait du programme LSGT :

« L'analyse des données qualitatives et documentaires montre des organisations paysannes en évolution qui développent des leaders, des systèmes collectifs de mise en marché opérationnels, des services aux membres en croissance... »<sup>2</sup>

Les résultats de la démarche expérimentée au Sénégal sont déjà très éloquentes :

- Les projets individuels d'amélioration des exploitations familiales ont rapporté aux promoteurs des bénéfices bruts moyens de 95 \$ (9,5 %) la première année et de 742 \$ (74,2 %) la deuxième année. C'est très significatif, si l'on considère que le produit intérieur brut par habitant au Sénégal est d'environ 2 000 \$ CAN et que le seuil de pauvreté défini par la Banque mondiale pour les pays en développement est de 1,25 US\$, soit environ 570 \$CAN/an.
- Les revenus annuels des ménages paysans participants ont doublé après trois ans.
- Le projet collectif de mise en marché des produits agricoles locaux du groupement de Lonkane a généré des bénéfices de 1 308 \$ (13,1%) la première année.
- Le projet collectif de multiplication de semences certifiées de la Fédération des périmètres autogérés (FPA) dans la vallée du fleuve Sénégal a permis d'augmenter de deux à huit le nombre d'unions accréditées pour la production de semences de riz certifiées.
- Le projet collectif de la FPA a généré des bénéfices de 5 000 \$ (20 %) en 2007 et de 7 500\$ (30 %) en 2008.
- En 2009, le projet a pu satisfaire le besoin en semence de riz certifiée pour emblaver 3500 ha pour autant de membres.
- Les producteurs ont ainsi eu accès à des semences certifiées en quantité et au moment opportun leur permettant d'augmenter la production, contribuant d'autant à la sécurité alimentaire de la population sénégalaise.

<sup>1</sup> Rapport d'évaluation du Programme de Développement social (PDS) réalisée par Louise Lapointe pour l'ACDI. Juillet 2006, p.61.

<sup>2</sup> Évaluation institutionnelle ACDI – Rapport final Groupe Conseil Interlalia S.E.N.C., février 2008, page 19.

Dans le cas d'Haïti, étant donné l'absence d'organisation paysanne et de groupements suffisamment solides et structurés dans la région visée, l'approche LSGT doit être adaptée. Le Programme III s'adressant aux leaders et permanents des organisations paysannes (OP) sera mis de côté pour l'instant. Le Programme II s'adressant aux groupements paysans sera modifié afin de travailler avec des groupes de paysans ayant le potentiel de former le noyau d'un groupement, voir éventuellement d'une organisation paysanne en bonne et due forme. Une forte composante agro-environnementale impliquant les communautés dont font partie ces groupes de paysans a également été ajoutée afin de contribuer à résoudre les graves problèmes de gestion des sols et de l'eau qui, autrement, risqueraient de compromettre les résultats du projet.

Les paysans participant à LSGT Sénégal pratiquent une agriculture de plaine sèche ou irriguée (mil, haricot dolique, arachide, riz). Ceux du Bénin cultivent quant à eux du maïs, du manioc, des fruits et des légumes sur des plaines bien pourvues en pluie. Bref, les milieux agro-écologiques touchés jusqu'à maintenant par LSGT diffèrent de ceux qui prévalent en Haïti. UPA DI intervient toutefois aussi en Guinée dans les montagnes bien arrosées et de plus en plus érodées du Fouta Djallon, qui présentent des conditions proches de celles observées dans la zone d'intervention proposée du présent projet. À travers le Programme d'appui aux populations paysannes (PAPP) en Moyenne Guinée (février 2003 à janvier 2010), UPA DI appuie le renforcement des capacités des paysannes et paysans par l'entremise de leurs structures associatives (groupements de base, unions et fédérations). Des cours d'alphabétisation et de la formation technique sont dispensés aux paysans, notamment sur les thèmes de la fertilisation, la lutte aux ravageurs et maladies, la gestion des sols et de l'eau, les pratiques agro sylvo pastorales, la lutte anti érosive et le contrôle des feux de brousse. Ces formations sont mises à jour annuellement en fonction des résultats de recherche effectuée en milieu paysan. Finalement, le projet a permis la mise en place d'activités génératrices de revenus tel l'aménagement de bas-fonds pour la culture maraîchère. À travers toutes ces activités, le projet favorise le développement d'une agriculture à la fois plus rentable, respectueuse de l'environnement et moins dépendante des intrants extérieurs.

L'appartenance d'UPA DI au réseau de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) lui donne également accès à une vaste expertise sur le plan de l'agroenvironnement et de la gestion de l'eau par bassin versant, dans lesquelles l'UPA est impliquée depuis de nombreuses années, notamment par le biais des clubs-conseils en agroenvironnement.

Enfin, UPA DI est intervenue en Haïti de 2006 à 2007, en appuyant le *Groupe paysan de développement Libéral (GDL)*, une organisation paysanne qui, en plus d'organiser la production, a fourni quotidiennement de la nourriture à des écoliers en milieu rural. Cette intervention a été réalisée en partenariat avec l'organisme haïtien *Centre d'éducation et de développement intégré - Village de l'Espoir (CEDI-VE)* d'Haïti. Elle a permis la mise en place de services d'appui technique en production agricole, de traction animale et de location d'équipements agricoles, l'introduction de nouvelles cultures maraîchères, la mise en place de parcelles de démonstration (aire de compostage, pépinière d'arbres pour fin de reboisement), l'aménagement de points d'eau potable et un renforcement organisationnel du CEDI-VE.

## 2. Présentation du partenaire local

<b>Nom de l'organisme :</b> Fondation pour le développement économique et social (FODES-5)	<b>Date d'incorporation :</b> <u>1998 / 07 / 18</u> Année / Mois / Jour
--	--

### Énumérez les principaux objectifs et secteur(s) d'activités de l'organisme :

Le but fondamental de FODES-5 est de promouvoir le développement économique, social et culturel de la zone de sa juridiction tout en aidant les populations locales à se procurer des services sociaux de base et des moyens économiques d'existence dignes et honnêtes.

La Fondation a pour juridiction cinq sections communales limitrophes situées au carrefour de quatre départements géographiques : 4<sup>e</sup> de Petit-Goâve (Ouest), 11<sup>e</sup> d'Aquin (Sud), 6<sup>e</sup> de Côtes de Fer (Sud-Est) et 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de Miragoâne (Nippes) (Voir la carte à l'Annexe III).

Les domaines d'intervention de la Fondation sont les suivants :

- Agriculture, environnement et activités génératrices de revenus
- Éducation/formation
- Santé, eau et assainissement
- Coopératives
- Infrastructures
- Sport et culture

**Décrivez la structure organisationnelle de l'organisme :**

FODES-5 est une organisation privée philanthropique, laïque, apolitique et à but non lucratif. Elle est administrée par une structure déconcentrée et démocratique, composée de plusieurs entités déployées sur tout son territoire d'intervention et à Port-au-Prince. Parmi les instances décisionnelles de l'organisation, on compte l'assemblée générale, qui représente tous les membres fondateurs et adhérents, ainsi que l'assemblée permanente, qui est l'organe de surveillance, de contrôle et de fiscalisation de la Fondation. Un conseil d'administration, composé de onze membres, est élu pour cinq ans de façon à assurer la représentativité de chacune des localités des quatre communes. Il est assisté de conseillers techniques qui sont responsables de commissions sectorielles permanentes en lien avec les domaines d'intervention de l'organisme. Un bureau, établi à Port-au-Prince, coordonne toutes les activités de la Fondation dont le siège social est à Labrousse. En plus de ces structures centrales, l'organisation se ramifie sur le terrain à travers des bureaux annexes et des comités de sections communales qui exécutent directement les activités de la Fondation.

**Indiquez les réalisations antérieures pertinentes du partenaire en lien avec le projet proposé :**

Dans le domaine de l'agriculture, de l'environnement et des activités génératrices de revenus, FODES-5 possède à son actif :

- *Mise sur pied, d'une coopérative d'épargne et de crédit (CODEP).* Cette coopérative a pour mission de capter l'épargne de ses membres afin de leur faciliter l'accès au crédit dans le cadre de leurs activités économiques. Elle a démarré ses activités en 2001 et compte plus de 200 membres, des agriculteurs et des commerçants pour la plupart.
- *Expérimentation de deux bassins piscicoles à Labrousse.* Ces bassins ont été construits avec le concours de techniciens de la coopération cubaine. Ils ont permis d'améliorer l'apport en protéines dans l'alimentation des habitants de Labrousse. Malheureusement, depuis la saison cyclonique de 2005, au cours de laquelle le système d'eau qui alimentait les bassins a été gravement endommagé, ces bassins piscicoles ne sont plus en exploitation.
- *Expérimentation de transformation de produits locaux.* Depuis 2001, FODES-5 conduit un programme de transformation de produits agricoles (cassave à base de manioc, *akasan* à base de maïs, beurre d'arachide) aux fins de distribution de goûters à des écoliers pour le compte d'une ONG locale partenaire. Ce programme vise principalement à améliorer les conditions d'apprentissage de quelques 5 000 enfants mais aussi de contribuer à l'amélioration des revenus des agro entrepreneurs impliqués.
- *Organisation de journées de reboisement avec les élèves du réseau d'écoles partenaires.* Depuis bientôt cinq ans, FODES-5 s'investit dans l'organisation de journées de réflexion sur la situation environnementale prévalant dans son aire d'intervention. Cette activité cherche à sensibiliser les groupes cibles à l'incidence de leurs actions sur l'environnement. À l'occasion de ces journées, des plantules d'arbres produites dans les pépinières communautaires de la Fondation sont mises en terre par des élèves faisant partie du réseau d'écoles partenaires de FODES-5.
- *Distribution de semences.* Tout récemment, avec le concours de la FAO, FODES-5 a accompagné les agriculteurs de sa zone d'intervention en leur facilitant l'accès aux semences améliorées des cultures pratiquées dans la zone (petit mil, haricots). Cette action devrait permettre à quelques 200 agriculteurs de la zone d'améliorer le rendement de leur récolte.

**Énumérez les principales expériences de partenariat antérieures avec un organisme du Nord, s'il y a lieu :**

FODES-5 a établi des liens de partenariat solide avec l'organisme québécois Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti, dont la mission consiste à supporter, par tous les moyens matériels, financiers, professionnels et techniques, les efforts de la FODES-5, à promouvoir le développement économique, social et culturel dans sa zone d'intervention, soit Labrousse. Cet organisme sera impliqué de façon importante dans le présent projet.

FODES-5 bénéficie aussi de l'appui de plusieurs autres partenaires tel que : Terres Sans Frontières (TSF), la Fondation Internationale Roncailli, l'Œuvre Léger, IRIS Mondial, ESEE Monde, Policy Project ou Food for the Poor.

En juin 2001, elle réalise à Labrousse et à Belle-Rivière, en partenariat avec IRIS Mondial et ESEE Monde (deux organisations québécoises), une mission ophtalmologique où des milliers de personnes furent examinées et traitées. Cette même année, 88 promoteurs sont formés avec l'appui de Policy Project pour offrir à la population une assistance sanitaire de proximité.

Dans le domaine de l'éducation, FODES-5 construit en 2004, en collaboration avec le Fonds Santé-Éducation du CGF, le Complexe éducatif communautaire de Labrousse, d'une capacité de plus de 400 élèves. Un programme d'appui aux professeurs des écoles fondamentales communautaires, visant le renforcement de la qualité de l'éducation, est depuis soutenu par des ressortissants de Labrousse vivant maintenant à New York.

En partenariat avec le CGF, Collaboration Santé Internationale, la Direction à l'aide internationale du gouvernement du Québec, Collaboration Sain-Jean-sur-Richelieu-Haïti et la coopération cubaine, FODES-5 a aussi travaillé à la construction d'un centre de santé à Labrousse et à la mise sur pied d'un programme de santé communautaire.

La Fondation a également mis en place un réseau d'eau potable de 7 km alimentant 4 000 personnes grâce au financement de Terre Sans Frontières, de l'Œuvre Léger et de l'Agence canadienne de développement international.

**Précisez la capacité de mobilisation du partenaire :**

- a) en général (nombre de membres, d'employés, revenus annuels, partenaires financiers, etc.)

Actuellement, FODES-5 compte 7 324 membres, dont 3 030 femmes. À la fin de l'exercice 2008, le nombre de collaborateurs évoluant au sein de la Fondation était au nombre de 31, dont 17 femmes. Au cours des trois dernières années, les revenus moyens annuels de FODES-5 correspondent à 10 000 000 de Gourdes (équivalent 250 000 USD). Les principaux partenaires financiers de la Fondation sont l'ACDI (à travers le Centre de gestion des fonds locaux de la coopération canadienne en Haïti (CGF) GF et le Fonds du Secteur Volontaire), le Programme québécois de développement international, L'Œuvre Léger, la Fondation Internationale Roncalli (FIR), le Fonds d'Assistance Économique et Social (FAES) et le Bureau de Nutrition et de Développement (BND).

- b) en lien avec le projet (estimation des ressources humaines et financières qui seraient attribuées au projet)

Dans le cadre de ce projet, FODES-5 est prêt à mobiliser une bonne partie de son personnel administratif pour les activités managériales, de coordination et de suivi du projet. Les professionnels de l'agriculture collaborant avec la Fondation peuvent également contribuer activement dans le processus d'encadrement des groupements paysans prévu par ce projet. En outre, il importe de noter que le dispositif logistique assez important (véhicules tout terrain, camions, espace d'hébergement) détenu par FODES-5 peut valablement concourir à la réalisation d'un tel projet.

- c) sa crédibilité et son rayonnement dans le milieu (sur le plan local ou national)

En tant qu'organisation locale, FODES-5 connaît en profondeur les réalités de sa zone d'intervention. Cette connaissance, combinée au dynamisme et à la performance de ses collaborateurs, a permis à FODES-5 de réaliser des actions concrètes et pertinentes dans le cadre de sa mission qui consiste à accompagner les habitants de sa zone d'intervention dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Ceci fait de FODES-5 une organisation notoire et crédible aux yeux de ses partenaires financiers, ainsi qu'auprès de la population qu'elle dessert.

### 3. Nature du partenariat

#### **Décrivez les relations antérieures et/ou les expériences de travail conjointes entre l'OCI et le partenaire local :**

Il s'agit d'une première expérience de travail entre UPA DI et FODES-5. C'est pourquoi nous travaillerons avec Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti, qui connaît bien cet organisme et l'appuie depuis 2004.

#### **Expliquez le pourquoi du partenariat dans le cadre de ce projet précis (notamment la valeur ajoutée de ce partenariat) :**

FODES-5 travaille depuis plusieurs années avec Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti. L'apport de Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti s'est surtout penché sur les besoins de santé et d'éducation des populations de la zone ciblée. Au fil du temps, il est devenu évident qu'il était impossible d'améliorer durablement la santé de ces populations sans intervenir également sur le plan de leur sécurité alimentaire et de leurs moyens d'existence, par le biais d'un accroissement et d'une diversification de la production agricole. Ce secteur d'activités fait d'ailleurs partie des priorités d'interventions de FODES-5, qui possède une connaissance approfondie de sa zone d'intervention. Pour développer l'agriculture de la zone, la formation des paysans est d'une importance primordiale. À cet effet, l'expertise d'UPA DI vient compléter celle des autres partenaires, dans une perspective de développement intégrée où chaque partenaire a un rôle spécifique à jouer.

#### **Décrivez les rôles spécifiques de chacun des partenaires dans la réalisation du projet (protocole de collaboration ou de la lettre d'entente en annexe, s'il y a lieu) :**

FODES-5 :

- 1) En partenariat avec UPA Développement international, assumer la responsabilité de la mise en œuvre des Programmes I, III et VI de LSGT sur le terrain. Plus spécifiquement, FODES-5 est responsable de s'appropriier et adapter les modules et autres outils de formation, dispenser les formations prévues tant au niveau des trois groupes que des trois communautés par bassin versant et compléter les outils de suivi associés à ces trois programmes.
- 2) Participer avec les formateurs d'UPA DI au Programme IV visant à faire, sur une base annuelle, un travail de bilan et de planification.
- 3) Organiser les différentes missions de suivi d'UPA DI et d'autres partenaires éventuellement.
- 4) Communiquer régulièrement avec UPA DI afin de faire le point sur la réalisation de LSGT.
- 5) Rédiger les différents rapports narratifs et financiers conformément aux exigences des différents partenaires au développement et divers bailleurs de fonds.
- 6) Conjointement avec UPA DI, entretenir des relations avec les différents partenaires au projet comme Collaboration St-Jean.

UPA DI :

- 1) Mettre à la disposition des formateurs le matériel de formation existant pour les Programmes I, II et VI de LSGT et, au besoin, en développer de nouveaux en collaboration avec FODES-5.
- 2) Former les formateurs afin qu'ils puissent s'approprier le matériel et la démarche de formation propres à LSGT.
- 3) Apporter un appui-conseil sur tout ce qui a trait à la mise en œuvre de LSGT-Haïti.
- 4) Effectuer toutes les démarches nécessaires en vue d'obtenir les fonds nécessaires à la réalisation du projet.
- 5) S'assurer de fournir aux partenaires financiers les diverses informations et rapports tant au plan narratif que financier.

#### **Précisez les rôles des autres organisations associées au projet, s'il y a lieu :**

Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti : Appuyer la mise en œuvre du projet en 1) étant consulté dans les différentes étapes d'élaboration et d'implantation; 2) participant à certaines missions de suivi avec des ressources d'UPA DI; 3) mobilisant des ressources financières dans la mesure de ses capacités.

#### 4. Origine et bien-fondé et lien avec orientations et priorités du pays d'interventions

**Décrivez brièvement le milieu dans lequel se déroulera le projet et la manière dont le projet cadre dans les priorités de développement du pays (notamment le milieu socio-économique) :**

L'indicateur de développement humain place Haïti au 146<sup>e</sup> rang des 177 pays étudiés. C'est donc un des pays les plus pauvres de la planète et le plus pauvre de l'hémisphère occidental. Ses nombreuses années d'instabilité politique l'ont graduellement mené à un appauvrissement de sa population, à une dégradation de ses infrastructures et à une détérioration importante de son environnement. Actuellement, 8,3 millions d'Haïtiens disposent de moins d'un dollar US par jour pour vivre.

Les plus récentes statistiques démontrent que 60 % de la population habite en zone rurale et pratique l'agriculture. Ce capital humain fournit près de 27 % du produit intérieur brut du pays, plaçant ce secteur au deuxième rang, précédé par celui des services. Le recoupement des informations statistiques permet, lui, d'évaluer le nombre d'exploitations agricoles à près de 800 000. Le tiers de la superficie du pays est considéré cultivable, mais dans les faits, environ la moitié du territoire national est cultivé. La taille moyenne de ces exploitations est très petite, variant de 0,5 à 1,8 hectares selon les sources. La productivité agricole est faible et le pays est obligé d'importer la plus grande partie de ses denrées alimentaires. Il s'agit d'une dépendance sur les marchés externes évaluée à 500 millions de dollars US.

Le projet se déroulera sur le territoire d'intervention de la FODES-5, d'une superficie totale de 307 km<sup>2</sup> en zone de montagnes et de plateaux, située entre 400 et 600 mètres au-dessus du niveau de la mer et dont la population totale est estimée à plus de 39 000 habitants. Cette zone présente les caractéristiques suivantes :

- La quasi-totalité de la population vit sous le seuil de la pauvreté.
- Les terres cultivées connaissent de graves problèmes d'érosion et la productivité agricole est faible.
- Les instances étatiques, les infrastructures et les services de base sont quasi inexistantes.
- Le taux de scolarisation est faible.
- La population est jeune, avec une forte tendance à l'exode rural vers Miragoâne, Port-au-Prince, la République Dominicaine, les autres îles des Antilles et la Floride.

Le présent projet cadre tout à fait avec la politique de développement rural du pays, telle que présentée dans le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) pour la période 2008-2010 et les Propositions d'orientations pour la politique agricole et le développement rural (POPADR) (MARNDR/GTA) pour la période 2007/2017. En effet, l'objectif énoncé dans le DSNCRP consiste à « promouvoir une agriculture moderne, créatrice de richesse et respectueuse de l'environnement permettant d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et améliorer le niveau de vie des agriculteurs ». Les POPADR, quant à elles, ont comme objectif de « Faciliter le développement rural en améliorant les conditions de vie des populations par la modernisation du secteur agricole et l'augmentation de l'accès des populations aux services de base ». En soutenant le développement des petites exploitations agricoles par la formation des paysannes et des paysans et l'appui à la réalisation de projets à caractère économique et agroenvironnemental, LSGT-Haïti propose de s'attaquer à la racine même de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire de la région. En favorisant l'émergence d'un mouvement paysan structuré, c'est le tissu même du milieu rural qui s'en trouvera renforcé et plus à même de prendre en charge son propre développement.

**Expliquez à quels problèmes répond ce projet (le pourquoi du projet) et comment le projet est né (son origine) :**

Le projet est né suite à une rencontre entre UPA DI et le Dr. André Gamache, Président fondateur de Collaboration-Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti. Le Dr. Gamache, qui travaille également comme chirurgien depuis 1971, a fondé cette organisation avec un intérêt particulier pour l'amélioration de la santé des populations de la zone ciblée. Or, après avoir réalisé plusieurs interventions dans ce domaine, il est arrivé à la conclusion que la plupart des problèmes de santé rencontrés pourraient être évités si la population avait accès à une alimentation suffisante et de qualité, ainsi qu'à de meilleures conditions de vie. Les institutions de santé et d'éducation appuyées par Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti et FODES-5 fournissent par ailleurs de la nourriture à leur clientèle et sont intéressées à se procurer de grandes quantités d'aliments locaux sur le marché local. Ce faisant, elles contribueraient à augmenter la demande solvable, dont les agriculteurs ont grand besoin pour pouvoir développer leur agriculture. D'où l'idée d'intervenir dans le domaine agricole pour favoriser une plus grande sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus des paysans. C'est dans cette optique que Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti a approché UPA DI afin d'explorer les possibilités de collaboration entre les deux organisations et le partenaire terrain

de Collaboration Saint-Jean, FODES-5.

Une première mission exploratoire a alors été effectuée afin de dresser un portrait des besoins et du milieu paysan de la zone. Outre les problèmes évidents de pauvreté rurale et de la faible productivité agricole due entre autres à la dégradation des sols, est apparu aussi le problème de la déstructuration du milieu paysan. L'approche LSGT a été présentée au partenaire terrain, qui l'a trouvé fort pertinente. Des discussions plus approfondies avec ce partenaire ont permis d'identifier les adaptations qui devraient y être apportées et de formuler le présent projet.

**Présentez votre connaissance des lois et règlements du pays qui balisent l'intervention projetée, de même que les orientations gouvernementales (nationales ou locales) pour le secteur du projet :**

Il existe plusieurs documents donnant des orientations sur la politique de développement rural en Haïti. Les deux plus récents, à notre connaissance, sont le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) pour la période 2008-2010 et les Propositions d'orientations pour la politique agricole et le développement rural (POPADR) (MARNDP/GTA) pour la période 2007/2017. Les objectifs généraux énoncés dans ces deux documents ont été présentés ci-haut dans la section « Origine et bien-fondé et lien avec orientations et priorités du pays d'interventions ». Le présent projet cadre avec plusieurs des axes stratégiques présentés dans le DSNCRP, notamment :

- *La poursuite d'une agriculture durable et d'une meilleure gestion du foncier* : La formation des paysans au niveau des techniques agricoles et de la conservation des ressources, ainsi que l'approche par bassin versant, favorisent la poursuite d'une agriculture durable.
- *La relance de la production agricole* : La formation technique et les projets d'amélioration des exploitations agricoles concourent à la relance de la production, de même que les services aux membres mis sur pied par les groupements.
- *La modernisation des infrastructures rurales* : Les communautés locales pourraient choisir d'investir le fonds agroenvironnemental dans la construction d'aménagements hydro-agricoles, par exemple.
- *La promotion d'une nouvelle stratégie de commercialisation* : Les groupements pourraient choisir de mettre en œuvre des projets collectifs axés sur la commercialisation des produits agricoles. Des possibilités existent en effet quant à la signature d'éventuels contrats d'approvisionnement avec des acheteurs institutionnels (écoles, hôpitaux) qui sont intéressés à se procurer des quantités importantes d'aliments locaux.
- *Renforcement des structures d'appui à la production*. Le présent projet comprend un volet « formation de formateurs » afin de développer les ressources humaines locales chargées de former les paysans. Il vise aussi à stimuler l'émergence d'une organisation paysanne structurée à partir des groupes de paysans appuyés, organisation qui sera éventuellement capable d'offrir des services en appui à la production comme par exemple des services d'achats regroupés ou de multiplications de semences.
- *Financement de l'agriculture* : Les fonds de développement de LSGT contribuent au financement de l'agriculture. Il s'agit de fonds remboursables qui pourront ensuite bénéficier à d'autres producteurs des communautés ciblées.

**Présentez également votre connaissance de l'action des autres acteurs de développement (notamment les ONG étrangers) dans le secteur et la zone du projet :**

Peu d'ONG évoluent dans la zone d'intervention du projet. À quelques exceptions près, il s'agit d'organismes d'aide-humanitaire. Les ONG les plus visibles dans cette zone sont :

- Catholic Relief Services (CRS), oeuvrant dans la distribution de produits alimentaires importés dans quelques écoles et centre de santé.
- Concertation, travaillant surtout dans le domaine de la santé communautaire.
- Quelques missions à confession religieuse telle Christian Aid Ministries (CAM), supportant des écoles défavorisées de la zone.

## 5. Description du projet

*Nous encourageons tous les OCI à présenter leur projet sous la forme d'un tableau récapitulatif du projet axé sur les résultats (CADRE LOGIQUE).*

**Identifiez le but et le ou les objectifs du projet (référer s'il y a lieu au cadre logique) :**

Voir le cadre logique (Annexe I).

**Indiquez les résultats escomptés (référer s'il y a lieu au cadre logique) :**

Voir le cadre logique (Annexe I).

**Décrivez les activités du projet (référer s'il y a lieu au cadre logique) :**

LSGT-Haïti interviendra simultanément à trois niveaux du milieu paysan : 1) les exploitants et leur famille dans leur entreprise agricole, 2) des groupes de paysans ayant le potentiel de former le noyau de groupements structurés, voir éventuellement d'une organisation paysanne et 3) les communautés dont font partie ces groupes de paysans.

Ces trois niveaux d'intervention sont soutenus par une même stratégie : accompagnement des principaux acteurs du milieu agricole dans une alternance entre la formation et l'action. Par le biais d'un programme alliant réflexion dans le cadre de la formation et soutien à l'action par les différents fonds de développement, LSGT contribuera à renforcer non seulement la prise de conscience individuelle et collective des paysannes et des paysans et de leurs leaders, mais également leurs compétences.

La formation sera dispensée sur la base de sessions de formation continues de courte durée :

- Axée sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.
- S'appuyant sur un autodiagnostic, la recherche de solutions et la valorisation des potentialités du milieu.

Des fonds de développement soutiendront la réalisation de projets à caractère économique :

- Projets d'amélioration des exploitations agricoles (fonds rotatif permettant, dès que le remboursement est entamé, de financer de nouveaux projets d'amélioration des exploitations).
- Projets de création d'un service aux membres par les groupements naissants. (Le groupement demeure propriétaire du fonds. Par contre, le service mis en place doit assurer la pérennité de ce fonds, voir même son accroissement.)

Un fond agro-environnemental sera également mis à la disposition des communautés pour être investi dans un projet de gestion des ressources sol et eau.

Trois fonds seront ainsi mis à la disposition des participants. Ils constitueront un outil privilégié pour concrétiser leurs apprentissages, expérimenter les concepts appris lors des ateliers et de témoigner de leur appropriation. Ils serviront également de levier économique pour initier une nouvelle dynamique économique dans le milieu rural.

Un autre élément essentiel de la stratégie d'intervention est la formation d'une équipe locale de formateurs. Le renforcement des capacités de ces ressources humaines et leur implication dans la réalisation, la planification et l'évaluation tout au long du cycle du programme favorisent en effet l'appropriation par le milieu et la pérennité des résultats.

Les trois niveaux d'intervention évoqués précédemment correspondent à trois programmes s'adressant aux paysans, aux groupements et aux communautés constituant autant de composantes de LSGT-Haïti. L'ensemble de LSGT-Haïti compte quatre programmes s'adressant à des participants spécifiques :

### Les quatre programmes de LSGT-Haïti

Programme	Acteurs
I - Profession : paysan	L'exploitant(e) agricole et sa famille
II - Solidarité paysanne	Les groupements paysans naissants
IV - Animation, formation et accompagnement	Animateurs-formateurs
VI - Gestion des ressources naturelles communautaires	Les communautés

Les Programmes I et II, s'adressant aux mêmes participants, se déroulent de façon successive, alors que les Programmes IV et VI se réalisent de façon concomitante aux deux premiers.

Remarquez que LSGT-Sénégal et LSGT-Bénin comportent un Programme III et un Programme V, qui sont absents du programme LSGT-Haïti. Pour éviter toute confusion, nous avons maintenu la numérotation originale des programmes de LSGT.

Conformément au *Tableau des activités sur 3 ans : septembre 2009 à août 2012*, à l'Annexe II, les activités prendront forme de la façon suivante.

- Travail avec les formateurs locaux de la FODES-5 : Approche LSGT, appropriation et adaptation des modules de formation, processus de sélection des groupes et des participantes et participants aux Programmes I et II, etc.
- Programme I - Profession : Paysan : Lancement en décembre 2009 pour une durée de 12 mois. La remise des fonds de développement pour l'amélioration des exploitations agricoles sera effectuée après 8 mois, soit en août 2010. Le programme se poursuit sur 4 mois avec de la formation sur mesure et le suivi de la mise en œuvre des projets sur les exploitations.
- Programme II - Solidarité paysanne : Lancement en décembre 2010 pour une durée de 21 mois. Le fonds de développement pour le projet de service à caractère économique sera remis aux groupes de participants en décembre 2011, soit 12 mois plus tard. Le programme se poursuit sur 9 mois avec de la formation sur mesure et le suivi de la mise en œuvre des projets sur les exploitations et du projet de service.
- Programme VI - Gestion des ressources naturelles communautaires : Démarche d'animation et de formation avec les communautés composées des habitants de trois bassins versants, pour une durée de 15 mois. La remise du fonds agroenvironnemental aura lieu en décembre 2010. Par la suite, un suivi à la mise en œuvre du projet agroenvironnemental sera effectué.
- Programme IV - Animation, formation et accompagnement : 1 atelier annuel de bilan et planification avec l'équipe de formation haïtienne et UPA DI, en août ou septembre de chaque année.

En plus de la mission annuelle de bilan-planification dans le cadre du Programme IV, UPA DI prévoit effectuer sur le terrain deux missions de suivi et d'accompagnement par année, pour un total annuel de trois missions. Des productrices ou producteurs agricoles du Québec pourront y participer dans la mesure où les conditions le permettront tant au plan financier qu'à celui de la sécurité. L'objectif est de favoriser ainsi des échanges de paysans à paysans.

**Précisez quelles sont les populations visées par le projet (sexe, âge, caractéristiques particulières) et quantifiez dans la mesure du possible sa portée (le nombre de bénéficiaires directs et indirects) (référer s'il y a lieu au cadre logique) :**

Les Programmes I et II toucheront directement trois groupes de vingt participants chacun. Ces groupes seront diversifiés du point de vue de l'âge et du sexe. Chacun de ces groupes devra cependant représenter l'ensemble des ménages exploitant un

petit bassin-versant de montagne et ce, afin de maximiser les possibilités de conservation et de restauration des ressources naturelles.

L'amélioration des revenus des paysannes et des paysans qui est attendue du projet aura comme effet direct d'améliorer les conditions de vie de leurs familles, pour un total d'environ 270 personnes.

Les projets de services collectifs qui seront mis en place par les groupements dans le cadre du Programme II toucheront un nombre encore plus grand de personnes, de l'ordre de 500 personnes.

Le Programme IV, qui cible l'équipe de formateurs et des représentants des instances de l'organisation partenaire sur le terrain, rejoindra environ 10 personnes.

Le Programme VI, qui s'adresse aux communautés avoisinant les groupements ciblés, permettra de rejoindre au moins 1 200 personnes. Ces communautés sont désignées en créole par le terme « abitasyon » (habitation), qui correspond à l'unité de base du territoire haïtien et regroupe typiquement quelques centaines de voisins, héritiers, exploitants ou propriétaires fonciers liés par des liens familiaux, sociaux et économiques. Au besoin, plusieurs habitations seront impliquées afin de couvrir l'entièreté des bassins versants ciblés. Par bassin versant, on entend une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun.

L'amélioration des revenus des paysans touchés directement par l'un ou l'autre de ces programmes aura des retombées économiques plus larges en engendrant une croissance économique locale. Enfin, FODES-5, le principal partenaire d'UPA DI dans ce projet, compte plus de 7 300 membres, lesquels seront tous touchés, plus ou moins directement, par le projet.

C'est donc un total d'environ 8 000 personnes qui bénéficieront directement ou indirectement de LSGT-Haïti.

**Précisez les principaux indicateurs de rendement, dont ceux en lien avec la satisfaction de la population visée (référer s'il y a lieu au cadre logique) :**

Voir le cadre logique (Annexe I).

**Énoncez les risques (difficultés) qui pourraient être rencontrés et les stratégies d'atténuation envisagées (référer s'il y a lieu au cadre logique) :**

Voir le cadre logique (Annexe I).

**Expliquez comment le projet favorise le renforcement des capacités de gouvernance (voir la définition de renforcement des capacités de gouvernance au guide de présentation des projets) :**

Dans le cadre du Programme II (Solidarité paysanne), le regroupement des paysannes et des paysans dans une démarche collective de réflexion sur leur milieu, d'élaboration de projet et de mise sur pied d'un service collectif favorisera l'émergence de groupements paysans structurés et, éventuellement, d'une organisation paysanne qui les rassembleraient. Un tel processus de structuration du milieu paysan est essentiel pour que celui-ci puisse être représenté adéquatement dans les mécanismes de démocratie participative. Le programme II comporte d'ailleurs un module sur la citoyenneté paysanne, où la question des droits et des devoirs est approfondie avec les participants.

La mise sur pied d'un comité de gestion des ressources naturelles dans le cadre du programme VI renforcera aussi significativement les capacités de gouvernance au niveau des habitations, lieux d'appartenance de base des paysans, qui ne comportent aucune structure administrative, bien qu'elles soient reconnues et prises en compte dans la Loi électorale de 1996.

D'autre part, le Programme IV contribuera au renforcement des capacités de notre partenaire sur le terrain, FODES-5, qui fait partie de la société civile haïtienne.

**Précisez comment le projet prend en compte l'égalité entre les sexes (approche genre et développement) :**

En Haïti, les femmes sont très impliquées en agriculture, mais elles sont rarement propriétaires de la terre qu'elles cultivent. Quant on sait qu'un des principaux obstacles à la conservation des sols dans le pays est l'insécurité foncière, on comprendra aisément l'importance d'impliquer les paysannes dans les Programmes I et VI de LSGT, qui interviennent respectivement au niveau de la production dans les exploitations agricoles et de la protection des ressources à l'échelle du bassin versant.

Les femmes haïtiennes sont également très impliquées dans la mise en marché des produits agricoles, dont elles détiennent le quasi-monopole. Il est donc essentiel de les impliquer également dans le Programme II, où les projets collectifs pourraient être en lien avec la mise en marché.

Enfin, 53 % des ménages haïtiens sont dirigés par des femmes. Bien que cette proportion soit un peu plus faible en milieu rural, il est clair que l'implication des paysannes est une condition primordiale pour tout programme ou projet prétendant réduire la pauvreté dans le pays.

Pour toutes ces raisons, UPA DI exige qu'au moins 50% des participants aux Programmes I, II et VI soient des paysannes. De plus, le Programme II comporte un module sur l'égalité *des sexes*. De façon plus générale, le projet appliquera la politique d'UPA DI en matière d'égalité entre les sexes, qui peut être consultée sur le site internet suivant <http://www.upadi-agri.org/publications.php> dans la section « Les interventions d'UPA DI ».

**Indiquez comment le projet appuie le développement durable (économie, environnement et développement social) :**

UPA DI soutient que le développement durable d'une agriculture viable doit être « économiquement équitable, environnementalement respectueux, socialement juste et culturellement adapté ».

De cette conception découle l'importance de faire reposer le développement de l'agriculture sur ses principaux acteurs, les paysannes et les paysans et de les rejoindre dans leur milieu d'appartenance au niveau local. C'est pourquoi chaque programme de LSGT est basé sur une démarche participative d'analyse et de recherche de solutions et permet une grande flexibilité quant à la nature des projets économiques et agroenvironnementaux mis en œuvre par les participants.

Quant aux dimensions économiques et environnementales du développement durable, le présent projet se propose d'intégrer les deux puisque l'amélioration des revenus des paysans haïtiens passe par une augmentation de la productivité, qui n'est possible que par la protection et la valorisation des ressources sol et eau. À cet effet, toute la communauté sera impliquée dans la recherche et la mise en œuvre de solutions, suivant la logique de l'approche de gestion intégrée par bassin versant, approche pour laquelle l'expertise québécoise est reconnue internationalement. (Voir la définition de « bassin versant » à la page 12 du présent document). Cette approche cherche à inclure les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des acteurs de la communauté. Pour ce faire, elle tient compte de tout ce qui se passe dans le bassin, incluant autant les activités naturelles que les activités humaines. En ce sens, les sols, la végétation, les animaux et les êtres humains font partie d'un bassin versant.

L'ensemble du projet sera réalisé dans le respect de la politique agroenvironnementale d'UPA DI, qui peut être consultée sur le site Internet suivant <http://www.upadi-agri.org/publications.php> dans la section « Les interventions d'UPA DI ». Au besoin, des études d'impact environnemental seront réalisées pour se conformer à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE).

**6. Calendrier des activités prévues**

*Nous encourageons tous les OCI à présenter un calendrier des principales activités par composantes du projet (voir exemple ci-après pour un projet sur un an – à ajuster selon la durée prévue du projet*

Voir l'Annexe II.

## 7. Suivi et évaluation

**Précisez les mesures de suivi prévues en cours de projet (plan de mise en œuvre, rapport mensuel, trimestriel, annuel, missions de suivi sur le terrain et mission d'évaluation) :**

Un plan de mise en œuvre sera rédigé en se basant sur le cadre logique du projet (Annexe I). Celui-ci sera suivi de rapports semestriels et annuels. En plus de la mission annuelle de bilan-planification dans le cadre du Programme IV, UPA DI réalisera annuellement deux missions de suivi et d'accompagnement, pour un total de trois missions par année. Entre ces missions, le contact sera maintenu avec l'équipe terrain par téléphone et courrier électronique. Une mission de suivi-évaluation sera réalisée lors du dernier trimestre du projet et un rapport final sera alors rédigé. Le rapportage effectué dans le cadre du PQDI s'arrimera avec celui effectué pour le compte de l'ACDI, l'autre principal partenaire financier prévu dans ce projet.

## 8. Budget pro forma

**Prévisions budgétaires du projet : le canevas budgétaire situé à la fin du formulaire est rempli selon les indications du guide. La présentation du budget doit être adaptée s'il s'agit notamment d'un projet impliquant aussi le financement du Fonds du secteur volontaire de l'ACDI, Dans ce cas, le budget est présenté en précisant la contribution de tous les partenaires financiers (MRI/ACDI/OCI).**

## 9. Revenus du projet

PARTENAIRES	MONTANT \$ (CAN)	
<b>MRI</b> La subvention maximale possible est de 240 000 \$, soit un maximum de 75 % ou encore de 60 %, selon les organismes, des dépenses directes du projet + les frais généraux (12 % de la partie des coûts directs assumés par le PQDI).		<b>Cochez et inscrire le revenu annuel de l'OCI pour la dernière année</b>
<b>OCI</b> Les fonds peuvent provenir généralement des levées de fonds de l'OCI)		<input type="checkbox"/> 2 M \$ et moins
<b>AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS DE l'OCI dont l'ACDI, EXCLUANT LA CONTRIBUTION DU PARTENAIRE LOCAL (joindre en annexe les documents à l'appui)</b>		_____ \$
<b>TOTAL</b>		<input type="checkbox"/> Plus de 2 M \$

## 10. Signature

**J'atteste que tous les renseignements fournis sont exacts**

MARIE-CHRISTINE TALBOT \_\_\_\_\_

**Nom (majuscules) de la personne titulaire de l'autorité (ou dûment autorisée) de l'organisation.**

\_\_\_\_\_  
**Signature de la personne en autorité**

Date : 2009/05/08  
Année / Mois / Jour

## 12. Documents à joindre pour le traitement de votre demande

### Organisme demandeur

- Une copie des règlements internes et des lettres patentes de constitution de l'organisme sauf si ces documents ont déjà été fournis et qu'ils n'ont pas été amendés depuis;
- Liste à jour des membres du conseil d'administration en précisant les postes qu'ils occupent et mentionnant leurs coordonnées;
- Le dernier rapport financier vérifié (le plus récent s'étant terminé dans les 18 derniers mois), les trois derniers dans le cas d'un nouvel organisme demandeur dans le cadre de ce programme. Nous acceptons aussi un rapport de mission d'examen ou un rapport de mission de compilation lorsque les sommes sont inférieures à 100 000 \$;
- Le dernier rapport d'activités de l'organisme (les trois derniers dans le cas d'un nouvel organisme demandeur dans le

cadre de ce programme);

- Les documents d'appui des partenaires financiers, s'il y a lieu;
- Déclaration de non-corrupcion.

**Partenaire local**

- Règlements internes et attestation juridique;
- Autres documents d'appui au projet (lettre d'appui, protocole de collaboration entre les partenaires, étude de marché, etc.).

Veillez expédier par courrier le formulaire dûment rempli et les documents d'appui en **un (1) exemplaire** (s.v.p. document **NON BOUDINÉ et seulement RECTO VERSO**) à :

**Ministère des Relations internationales**

**Direction du développement international**

**À l'attention de Mme Francine Lemieux**

**525, boulevard René-Lévesque Est**

**Québec (Québec) G1R 5R9**

*Pour de plus amples précisions sur le PQDI, vous pouvez joindre la responsable du programme à la Direction du développement international, Mme Francine Lemieux, téléphone : 418 649-2341, télécopieur : 418 649-2664, ou encore à l'adresse courriel suivante : [francine.lemieux@mri.gouv.qc.ca](mailto:francine.lemieux@mri.gouv.qc.ca)*